



VILLE DE
BENFELD



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE BENFELD

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL INTEGRAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 19 mars 2024
sous la présidence de Monsieur Jacky WOLFARTH

Membres en exercice : 12

Membres présents : 8

Le 19 mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Benfeld s'est réuni en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Jacky WOLFARTH, Maire.

Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis par voie électronique aux Membres le 14 mars 2024.

Assistent à la séance : Mme Elsa ESTREICHER, M. Jean-Marie FELTZ, Mme Anne-Marie GINTZ, M. Martin GUNDELACH, M. Jean-Paul HUMBLET, M. Jean-Michel LINGET (qui représente M. Pierre LINDECKERT), M. François SAETTEL, Mme Florence SCHWARTZ et M. Jacky WOLFARTH.

Absents excusés : Mme Ellia FONTAINE, Mme Nathalie GARBACIAK, M. Pierre LINDECKERT, et Mme Marie-France SCHNEIDER.

Assistent en outre : M. Vincent SCHULTZ, DGS.

Le Président ouvre la séance à 18 heures en saluant les membres du Conseil d'Administration.

Nombre de membres présents à la délibération : 9

DEL07/02/2024 Affaires financières :

d) Attribution de subventions

A l'instar des années précédentes, il est proposé d'attribuer les subventions suivantes :

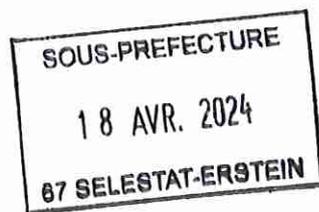
- 2,50 € par enfant de Benfeld et par journée pour la participation aux centres de loisirs (sur présentation de la liste justificative des participants)
- Colonie de vacances :
 - une participation de 65 € par enfant ayant séjourné en colonie de vacances et dont le quotient familial est compris entre 250 et 300 €

- une participation de 130 € par enfant aux familles dont le quotient familial est inférieur à 250 €.

Le Conseil d'Administration,
après en avoir délibéré,
approuve l'attribution de ces subventions.

Adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire de séance,
M. Martin GUNDELACH



POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,
Jacky WOLFARTH.

